

LA GALETTE

LA MÈRE VÉRITÉ DE L'ÉPAULETTE D'OR

NUMERO 53

DATE 18 JANVIER 1972.
18.T.167.

PRÉPARATION MILITAIRE ÉLÉMENTAIRE A L'ÉCOLE.

Deux bonnes raisons ont présidé à sa création :

- le désir des élèves.
- le besoin du Commandement.

En effet, depuis longtemps, les élèves réclament une formation militaire susceptible de leur faire connaître quelques aspects du métier qu'ils ont choisi pour le futur. Nombre d'entre eux s'étonnaient, dès les premiers cours de présence à l'École, qu'aucune instruction militaire ne leur soit dispensée.

Le Commandement, de son côté, a besoin de juger l'aptitude militaire des élèves du Lycée militaire et du Bataillon des Cadets, car neoublions pas, la mission de l'École est de participer dans les meilleures conditions possibles au recrutement des cadres de l'Armée.

Deux avantages positifs apparaissent :

D'une part, les élèves et les Cadets apprendront à mieux se déterminer à la lumière de cette expérience militaire et pourront ainsi affirmer leur vocation.

D'autre part, le commandement disposera de moyens plus objectifs pour juger du potentiel militaire des futurs Cadets, d'autant plus que le rallye de fin d'instruction se présente sous la forme d'un examen de "leadership". Il n'est d'ailleurs pas exclu que les résultats de cette formation influencent les décisions du Conseil des Classes concernant le passage en classe supérieure pour les élèves dont les moyennes scolaires seraient insuffisantes. Mais c'est un développement qui demande encore de la réflexion avant de se voir appliqué.

Le activité commencera le 28 janvier et 45 volontaires des classes de première (4° Cie) participeront. Ce n'est qu'une première phase d'adaptation et d'expérience dont le but est de prévoir l'organisation d'un cycle d'instruction militaire en faveur des classes sans concours en fin d'année scolaire.

La prochaine Galette vous donnera quelques précisions intéressantes sur les avantages de cette formation lors du service militaire et sur le contenu du programme établi par le Lieutenant NERI.

CONCOURS DE SAINT-CYR.

La direction des études connaît maintenant le calendrier du déroulement des épreuves du concours. Elles s'échelonnent par demi-journées.

Les Cadets "option Sciences" suivront ce programme :

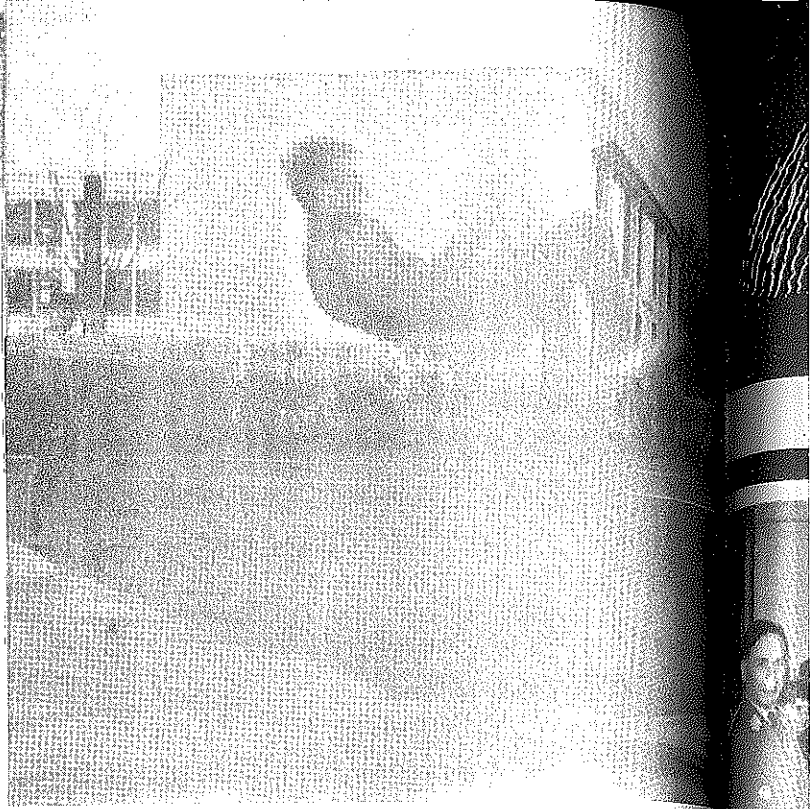
- Mardi 2 mai : Français A et Mathématiques A.
- Mercredi 3 mai : Physique et langue vivante.
- Jeudi 4 mai : Français B et Mathématiques B.
- Vendredi 5 mai : Histoire ou Géographie (selon le tirage au sort) ou dessin industriel et calcul.

Enfin, Samedi, les volontaires pourront composer en langue vivante facultative.

Les Cadets "option Lettres" suivront également un programme découpé en demi-journées :

- Mardi 2 mai : Français A et langue vivante II
- Mercredi 3 mai : Histoire (principale) et Mathématiques.
- Jeudi 4 mai : Français B et géographie.
- Vendredi 5 mai : langue un et histoire complémentaire.
- Samedi : épreuve facultative de langue russe.

Dès que la Galette connaîtra d'autres renseignements sur le déroulement des épreuves orales et la date de réunion du Jury pour l'établissement des listes d'admissibilité elle se fera un plaisir de vous en informer.



Le critérium hivernal de natation (finales) et le critérium individuel de natation (2ème tour) a mis l'Ecole à l'honneur grâce aux excellents résultats obtenus par nos nageurs.

Pris sur le vif : Un Cadet de la 1ère Compagnie s'entraîne au saut en hauteur. Quel beau style !.

VIE A L'ECOLE.

AVIS AUX "PLONGEURS".

° La prochaine réunion "Alimentation" aura lieu le 19 janvier à 17 heures dans la salle du tapis vert. Le Capitaine JULIEN fait savoir qu'un seul représentant par compagnie est invité à cette discussion.

Il y a du travail à faire au local. Les Dimanches seront consacrés au grattage et au nettoyage de la grande salle. Le club compte de nombreux volontaires.

HOMME DU RANG A L'HONNEUR.

REUNIONS "LOISIRS".

° Les hommes du rang ASTRUC et CLARY ont effectué de très bons tirs au PM, au juger et à 25 mètres.

Le 11 janvier dernier, dans la salle du Théâtre, les membres des 4° et 5° compagnies, se sont réunis. Un grand nombre d'élèves désireux d'agir efficacement dans les Clubs.

ASTRUC a obtenu 110 points sur 150 avec 14 impacts sur 15 et CLARY 118 points sur 150 avec 15 impacts sur 15 lors des séances d'instruction des 11 et 14 janvier derniers.

Un bilan des moyens nécessaires et disponibles a été fait ainsi que le tour d'horizon des réalisations envisagées.

CADETS A L'HONNEUR.

La création prochaine d'un club de jeux de cartes et de philatélie a été décidée.

L'Ecole a participé au concours scolaire de la Résistance 1971.

- Grand Prix départemental : Christian LIEVRE (Cyr D).
- 5ème Prix départemental : Jean-Louis FERAL (Cyr D).

La remise des prix aura lieu le 3 février à 15 h. au Lycée Périer à Marseille.

Félicitations aux lauréats.

Prochain concours, Mercredi 15 mars 1972.

CHIFFRES.

La réalisation des matériels destinés à équiper le nouveau Foyer de l'Ecole est chiffrée à 23 422,72 francs.

officie
erve d'A
derni
me de ta